



68 rue Kléber

Réhabilitation globale d'une copropriété dégradée

Dans le cadre de la Concession d'aménagement, inCité est missionnée pour intervenir sur les quartiers Marne Yser et Saint-Michel, identifiés comme prioritaires, afin de traiter l'habitat indigne et produire une offre nouvelle. Les travaux obligatoires que la copropriété de cet ensemble immobilier va réaliser ainsi que le programme de démolition réalisé par inCité contribueront à aérer la parcelle et permettront la réalisation de locaux communs et d'une cour partagée.

Localisation urbaine • Quartier Marne Yser

Secteur réglementaire • PLU zone UP 1

Outils d'intervention • DUP ORI / OPAH RU CD

Opérateur immobilier • copropriétaires, inCité



PROGRAMME

Un projet global pour améliorer les conditions d'habitat

- **Réhabilitation des 8 logements sur rue par la copropriété**
- **Démolition du bâti arrière par inCité**
- **Traitement paysagé de la cour et création de locaux communs (vélos et poubelles)**



ENJEUX

- **Lutte contre l'habitat indigne**
- **Traitement des copropriétés dégradées**
- **Aération d'un coeur d'îlot**



AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

- **2015** : étude préalable DUP Marne Yser
- **2018** : arrêté DUP ORI avec démolition de certains lots et intervention de l'OPAH RU Copropriétés dégradées
- **2020** : acquisition des lots à démolir par inCité et étude du projet de réhabilitation par les copropriétaires
- **2021 - 2022** : plusieurs arrêtés de péril relatif à la dangerosité des planchers, étaieement en urgence de tous les niveaux
- **2022** : intégration de la copropriété dans l'OPAH RU CD
Dépôt et obtention d'un permis de construire
- **2023** : validation en AG du montant des travaux de 1 023 373€ HT et dépôt dossier de subvention de 716 362€ (prévisionnel).



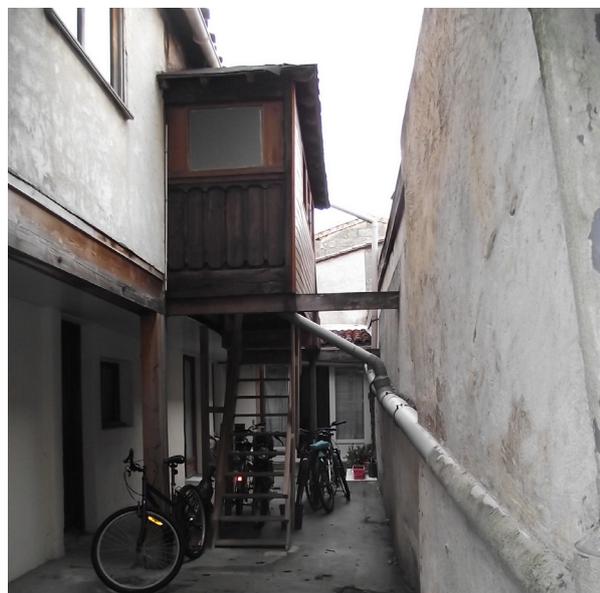
INFOS-CLÉS

Ensemble immobilier composé de 2 corps de bâtiment :

- 1 bâtiment en pierre début XX^e siècle de faible qualité constructive

- 1 bâtiment arrière inadapté à un usage de logement

Petits logements locatifs avec de nombreux problèmes structurels, d'habitabilité, de sécurité et de salubrité et une totale absence d'intimité.



• **Vue bâtiment arrière**